



Service Études
Mars 2008


Études sur les créateurs des quartiers

**Pérennité des entreprises -
Insertion des créateurs des quartiers
&
Impact de l'action de l'Adie sur
l'insertion
des créateurs des quartiers et sur leur
satisfaction**

Réalisation :

Sarah ABDELNOUR
Sous la direction de Audrey RAABE, Responsable des Etudes

Adie, 4 boulevard Poissonnière 75 009 Paris. Tel : 01 56 03 59 00
www.adie.org



Deux études.

Étude n° 1 : Pérennité des entreprises des créateurs des quartiers - Insertion des créateurs des quartiers

Partie 1 : Pérennité des entreprises financées par l'Adie

Partie 2 : Insertion des créateurs des quartiers : sortie des minima sociaux et retour à l'emploi

Partie 3 : Focus sur les jeunes créateurs des quartiers

Étude n° 2 : Impact de l'action de l'Adie sur l'insertion des créateurs des quartiers et sur leur satisfaction

SOMMAIRE

Pérennité des entreprises des créateurs des quartiers - Insertion des créateurs des quartiers

<u>Introduction : objectifs de l'enquête</u>	4
<u>Première partie : Pérennité des entreprises des quartiers financées par l'Adie</u>	6
1/ Pérennité des entreprises des quartiers financées par l'Adie	6
a. Échantillon	6
b. Définition des taux de pérennité	6
c. Résultats et comparaisons	6
2/ Facteurs de pérennité des entreprises : quelles spécificités des créateurs des quartiers ?	7
a. Introduction	7
b. Variables personnelles	7
c. Variables liées au projet	9
d. Variables financières	10
e. Conclusion sur les facteurs de pérennité	12
<u>Deuxième partie : Insertion des créateurs des quartiers</u>	14
1/ Sortie des minima sociaux	14
2/ Retour à l'emploi	14
<u>Troisième partie : Focus sur les jeunes des quartiers</u>	16
1/ Pérennité des entreprises créées par les jeunes des quartiers	16
2/ Les facteurs de pérennité au crible des jeunes des quartiers	17
a. Variables personnelles	17
b. Variables liées au projet	18
c. Variables financières	19
<u>Conclusion</u>	21

INTRODUCTION

Objectifs de l'enquête

L'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances a commandé à la fin de l'année 2007 à l'Adie une "étude concernant les créateurs d'entreprise des quartiers financés par l'Adie : pérennité et insertion".

L'objectif de cette commande est d'exploiter des données quantitatives et qualitatives d'une étude nationale réalisée par l'Adie sur la pérennité des entreprises et l'insertion des créateurs financés par l'association entre 2003 et 2005, et d'en extraire des éléments pour appréhender le public spécifique que constituent les créateurs des quartiers.

Nous entendons par créateurs des quartiers les individus résidant en zone politique de la ville. C'est en effet la zone d'habitation qui a été retenue dans l'enquête, et non la zone de domiciliation de l'entreprise. La variable « quartiers » a donc une dimension plus personnelle que professionnelle, ce qu'il faudra garder à l'esprit pour tirer nos conclusions. Seule une faible part des créateurs des quartiers créent leur entreprise dans les quartiers : soit ils mènent une activité non sédentaire qui les conduit à avoir un champ d'action plus large que leur lieu de résidence, soit ils exercent un commerce sédentaire (seuls 18% des créateurs financés par l'Adie) mais dans ce cas, la difficulté à trouver un local adapté dans les quartiers les conduit souvent à domicilier leur entreprise hors quartiers.

Cette exploitation vise à :

- dresser le profil des créateurs d'entreprise financés par l'Adie dans les quartiers, et comparer ce profil avec celui de la clientèle habituelle, notamment pour saisir les écarts de pérennité
- établir une vision détaillée de l'insertion économique, sociale et bancaire des créateurs des quartiers financés par l'Adie
- réaliser une analyse spécifique des jeunes créateurs des quartiers.

Mesure de la pérennité des entreprises financées

La pérennité des entreprises est mesurée afin de connaître le devenir des entreprises financées par l'association. L'objet de cette étude est également de comprendre quelles sont les variables qui influencent une meilleure pérennité des entreprises. Celles-ci pouvant être liées au projet, à la personne et au financement obtenu. Cela nous permettra alors de saisir les écarts de pérennité entre la clientèle classique et les créateurs des quartiers.

Mesure de l'insertion professionnelle, sociale et financière des créateurs

L'Adie mesure l'impact de son activité sur les créateurs d'entreprise issus des quartiers. En effet, près de 45 % des créateurs des quartiers ne continuent pas leur expérience de création après trois ans. Que deviennent ces créateurs après leur expérience de création, comment s'insèrent-ils dans la société d'un point de vue économique et social ?

L'insertion des créateurs est mesurée à l'aide de quatre indicateurs :

- La part des créateurs financés qui ont aujourd'hui cessé de percevoir un minimum social,
- Le nombre d'emplois créés par les entreprises financées par l'Adie,
- La part des créateurs qui ferment leur entreprise après quelques années d'activité et qui ont retrouvé une activité professionnelle.
- Le taux d'insertion des créateurs financés

Première Partie

Pérennité des entreprises des quartiers financées par l'Adie

1 / Pérennité des entreprises des quartiers financées par l'Adie

a. Échantillon

Les résultats sur la pérennité des entreprises ont porté sur un échantillon de 7108 entreprises¹ financées par l'Adie et créées en France métropolitaine, parmi lesquelles 971 ont été créées par des créateurs habitant en zone politique de la ville. Il s'agit d'entreprises financées entre le 1^{er} janvier 2003 et le 31 décembre 2005.

b. Définition des taux de pérennité

Les taux ont été calculés de la manière suivante :

- Taux de pérennité à deux ans : parmi les entreprises créées entre le 01/06/04 et le 30/05/05 (entre 18 et 30 mois avant l'étude), ont été prises en compte celles qui étaient toujours en activité au moment de l'enquête.
- Taux de pérennité à trois ans : la même méthode a été appliquée pour les taux de pérennité à 3 ans à partir des entreprises créées entre le 01/06/03 et le 30/05/04, c'est à dire entre 30 et 42 mois avant l'étude. Seule la proportion de celles étant encore en activité au moment de l'enquête a été calculée.

c. Résultats et comparaisons

En suivant la méthode définie ci-dessus, nous obtenons les taux de pérennité à 2 ans et 3 ans suivants :

	Public total	Public Politique de la Ville
Taux de pérennité à 2 ans	66.9%	61.7%
Taux de pérennité à 3 ans	57.6%	56.8%

On observe un écart significatif des taux de pérennité entre la clientèle 'classique' et la clientèle résidant en zone politique de la ville, cet écart étant bien plus net sur le taux de pérennité à 2 ans. Il semblerait donc que les entreprises des créateurs des quartiers

¹ Dans l'enquête pérennité-insertion, les statistiques ont été réalisées sur une base de 9816 individus. Dans le cadre de l'enquête sur les créateurs des quartiers, nous avons travaillé sur une base retravaillée de 7108 individus. Cela explique les légers décalages de résultats entre les deux études.

connaissent des difficultés au démarrage, mais celles qui résistent parviennent à rattraper le niveau de stabilité des entrepreneurs classiques de l'Adie.

Si nous apportons des précisions en observant la santé de l'entreprise, les créateurs des quartiers accusent davantage de difficultés, à 2 ans comme à 3 ans.

Santé de l'entreprise à 2 ans (en %)

Santé de l'entreprise à 2 ans	Public total	Public politique de la ville
Arrêt	33.1	38.3
Bonne	23.3	21.6
Moyenne	35.3	31.4
Mauvaise	8.3	8.6

Santé de l'entreprise à 3 ans (en %)

Santé de l'entreprise à 3 ans	Public total	Public politique de la ville
Arrêt	42.35	43.2
Bonne	22.85	20.9
Moyenne	28.2	27.2
Mauvaise	6.6	8.6

Les créateurs des quartiers affichent des pourcentages d'entreprises en bonne santé inférieurs à la moyenne, et inversement des pourcentages d'entreprises en mauvaise santé supérieurs à la moyenne, quelle que soit l'échelle temporelle. Nous allons donc tenter de mettre en lumière les facteurs explicatifs de ces écarts.

■ 2 / Facteurs de pérennité des entreprises : quelles spécificités des créateurs des quartiers ?

a. Introduction

Dans l'étude pérennité - insertion réalisée sur l'ensemble des créateurs de l'Adie, divers facteurs de pérennité ont été mis en lumière. Nous allons donc revenir sur chacun de ces facteurs, en observant si les créateurs des quartiers présentent des spécificités sur ces critères, spécificités qui permettraient d'expliquer les écarts de taux de pérennité. Nous exposerons pour chaque facteur les principales conclusions de l'enquête globale, avant d'indiquer une éventuelle spécificité des créateurs des quartiers. Cela nous permettra en outre de dresser le profil général des créateurs des quartiers.

b. Variables personnelles

- Le taux de pérennité² des jeunes de moins de 26 ans est le plus faible ; le taux le plus élevé étant pour les 40-55 ans. Le jeune âge des créateurs pèse donc négativement sur la pérennité. Or le public politique de la ville se caractérise par une surreprésentation des jeunes, qui semble donc devoir les desservir :

² Le taux de pérennité utilisé pour le « public total » est le taux de pérennité global concernant les entreprises financées sur la période 2003-2005 encore en activité au moment de l'enquête. Pour le « public politique de la ville », il s'agit spécifiquement des entreprises créées par des personnes habitant en zone politique de la ville.

	Public total en %	Public politique de la ville en %
- 26 ans	5,4	6
26-35 ans	33	35,6
36-45 ans	30	36
46-54 ans	22,4	17,8
+ 55 ans	6	5,5
Total	100	100

- Le taux de pérennité des hommes est supérieur à celui des femmes. Les causes de cette différence peuvent être liées au fait que les hommes et les femmes se répartissent différemment au sein de chaque secteur d'activité. On peut cependant noter que même sur certains secteurs d'activité où les hommes et les femmes sont représentés de façon pratiquement équivalente, le taux de pérennité des femmes est toujours plus faible que celui des hommes. Des raisons plutôt liées aux contraintes de vie des femmes peuvent être avancées (famille à gérer). On peut également supposer que les créatrices de l'Adie font le choix de la création d'entreprise comme une étape et non comme un projet professionnel à long terme.

Or on note une surreprésentation des hommes encore accentuée parmi le public politique de la ville, ce qui devrait les favoriser en termes de pérennité :

Sexe des créateurs	Public total en %	Public politique de la ville en %
Femmes	34	28
Hommes	66	72
Total	100	100

- La situation socioprofessionnelle des créateurs joue énormément dans la pérennité de l'entreprise. En effet, les créateurs qui étaient travailleurs indépendants avant la création ont de très bons taux de pérennité. Il est intéressant de noter que les taux de pérennité les plus faibles sont ceux des personnes qui étaient salariées au moment de l'obtention du crédit.

Ce facteur ne semble pas déterminant pour le public politique de la ville puisque la répartition des créateurs des quartiers en fonction de leur situation socioprofessionnelle est sensiblement identique à celle du public général de l'Adie.

- L'expérience préalable en tant que salarié ou indépendant dans le même domaine d'activité, permet un taux de pérennité élevé. Les personnes qui n'ont aucune expérience préalable enregistrent des taux de pérennité particulièrement faibles. Les créateurs des quartiers se caractérisent par un léger désavantage en termes d'expérience préalable dans le même domaine d'activité :

Niveau d'expérience	Public total en %	Public PDV ³ en %
Aucune	5	5.3
Occasionnelle	32	34.6
Salarié ou indépendant pendant plus d'un an	63	60

- Le niveau d'éducation est intéressant à observer. Les taux de pérennité sont les meilleurs pour les créateurs illettrés. Les créateurs dont le niveau d'éducation est le plus élevé (supérieur long) enregistrent un niveau de pérennité également élevé (ils sont principalement dans des activités de service). Enfin on note que les créateurs qui se sont arrêtés avant le bac ont des taux de pérennité en dessous de la moyenne.

Niveau de formation ¹	Public général	Public quartiers
Niveau II & I : supérieur long	9,7%	11.6%
Niveau III : BAC+2	13,6%	13.5%
Niveau IV secondaire : lycée	4,6%	4.6%
Niveau IV supérieur : BAC	14,3%	14.5%
niveau V : BEP / CAP	43,1%	40%
Niveau VI : lire/écrire/compter	13,7%	15.2%
Niveau VII : illettré (vide)	1%	0.2%
Total	100	100

Notons d'abord que les écarts sont faibles en termes de niveau d'éducation entre le public « politique de la ville » et les autres. Parmi les différences notables deux surreprésentations : celle des niveaux supérieurs longs, et celle du niveau VI. Il est donc difficile de saisir l'impact de ces écarts puisque le premier devrait avantager les créateurs des quartiers, tandis que le second devrait les désavantager.

c. Variables liées au projet

- Le type d'activité développé par le créateur a un impact important sur la pérennité de l'entreprise. Il y a en effet des secteurs d'activité plus fragiles que d'autres. L'agriculture, le bâtiment, la culture et les transports enregistrent des taux de pérennité élevés. Le commerce et la restauration présentent des taux bien plus faibles. Ces données coïncident avec les résultats de la dernière étude mais aussi avec les données pour toutes les entreprises créées en France. Il faut cependant faire attention à ces résultats puisque l'Adie opère une sélection des créateurs qu'elle finance. Le secteur des transports en particulier est jugé comme étant très sensible par l'Adie et seuls les projets très solides (pour lesquels par exemple le créateur a déjà des contrats) sont financés.

En termes de secteur d'activité, les créateurs des quartiers semblent plutôt s'orienter vers des secteurs qui assurent une certaine stabilité. Hormis l'agriculture, les créateurs s'orientent plus que la moyenne vers des secteurs à bons taux de pérennité (bâtiment, culture et transport). Toutefois, si les créateurs s'orientent moins vers le fragile secteur de la restauration, ils s'engagent plus que la moyenne dans des activités de commerce, qui ont des taux de pérennité moyens inférieurs à 55%.

³ Nous utiliserons parfois l'abréviation PDV pour politique de la ville.

Secteur d'activité	Total	Public quartiers
Agriculture	3,8%	0.82%
artisanat	7,4%	4.74%
bâtiment	12,2%	14.2%
commerce	40,3%	45.4%
culture	3,2%	3.4%
restauration	5,5%	3.9%
service	25,4%	23.8%
transport	2,2%	3.7%
Total	100	100

- L'Adie a croisé les informations sur la pérennité des entreprises et le statut juridique de l'entreprise ainsi que le statut fiscal. Il est intéressant de noter que les EURL pour le statut juridique et les entreprises en « réel simplifié » pour le statut fiscal ont les taux de pérennité les plus élevés. Ceci peut s'expliquer par le fait que les créateurs un peu plus « qualifiés » (niveau d'études, expérience préalable) sont plus nombreux à s'inscrire en EURL ou en réel simplifié car ils maîtrisent mieux les impacts de ces choix et ont souvent des projets de taille plus importante.

Pour les créateurs des quartiers, le bilan est une nouvelle fois mitigé : ils sont moins nombreux à choisir le statut d'EURL, mais aussi moins nombreux à s'installer en EI (entreprise individuelle).

Statut juridique	Public total en %	Public PDV en %
EI	83.8	82
EURL	3.8	3
SARL	6.5	7.5

- Les créateurs de l'Adie ont des types de clientèle différents : les particuliers (60 % de notre échantillon), les entreprises (15 %), et un mixte de particuliers et entreprises (18 %). Les créateurs qui ont une clientèle mixte ont les meilleurs taux de pérennité. Les créateurs avec une clientèle de particuliers ont les taux de pérennité les plus faibles. Les créateurs qui ciblent les entreprises uniquement ont un taux de pérennité intermédiaire. Il faut, bien entendu, lier ces résultats aux secteurs d'activité.

Les créateurs des quartiers sont plutôt désavantagés par leur type de clientèle, puisqu'ils sont près de 65% à ne s'adresser qu'aux particuliers, 18.5% à s'adresser aux entreprises uniquement, et 16.4% à avoir une clientèle mixte. Ainsi, les écarts restent faibles, mais desservent les créateurs des quartiers.

d. Variables financières

- La pérennité des entreprises recevant des prêts de développement⁴ est très bonne. Elle coïncide avec l'importance d'une expérience préalable pour la pérennité de l'entreprise. Les prêts tests ne donnent pas lieu à des taux de pérennité très élevés. Cela est évidemment dû au fait que les « prêts tests » ont été créés précisément pour financer des activités à faible exposition financière pour des créateurs qui n'ont pas d'expérience dans le métier ou dans la création d'entreprise. Ils sont attribués majoritairement à des

⁴ Prêts pour les personnes qui ont déjà créé leur entreprise et qui veulent développer leur activité

créateurs sans expérience préalable mais aussi pour des montants de prêt de 1000 euros en moyenne.

Une fois encore, il est difficile de saisir la spécificité des créateurs des quartiers, puisque celle-ci est ambiguë en ce qui concerne le type de prêt. Les créateurs des quartiers sont en effet à la fois plus nombreux à recevoir des prêts de développement, et à recevoir des prêts progressifs et des prêts tests. L'impact de ces différences est donc indéterminée a priori.

- Il est intéressant d'établir un lien entre le taux de pérennité et le montant du prêt accordé.

On observe une corrélation positive et quasi linéaire entre le montant du microcrédit et la pérennité de l'entreprise.

Il y a plusieurs explications : la tentation serait de dire qu'un projet qui est « mieux » financé a de meilleures chances de survie. Il faut cependant être très prudent avec ce genre d'observation. Si un projet est jugé « solide », il recevra un financement plus élevé qu'un projet dans lequel le conseiller ou le comité de crédit a moins confiance (comme dans le cas des prêts-tests). Ce n'est donc pas nécessairement le montant du financement lui-même qui explique un meilleur taux de pérennité, mais la corrélation existe.

Les créateurs des quartiers reçoivent-ils des microcrédits dont le montant diffère du public général ? Il semble en effet que les créateurs des quartiers reçoivent plus souvent des microcrédits de faible montant (de 1000 à 2000 euros), et moins souvent des microcrédits dépassant les 5000 euros.

Ressource prêt solidaire	Total général	Total hors GDV ⁵ et PDV	Zone politique de la ville
0	8.4%	8.2%	7.8%
De 1 à 999	2,9%	2,7%	2,15%
De 1000 à 1999	26%	23,9%	30,7%
De 2000 à 2999	18,5%	19%	17%
De 3000 à 3999	14,6%	15,3%	13,9%
De 4000 à 4999	9%	9,2%	10,15%
De 5000 à 5999	20%	21,3%	17,8%
Plus de 6000	0,4%	0,4%	0,3%
Total général	6298	5201	886

Toutefois, si l'on s'intéresse aux ressources totales des créateurs, les écarts se réduisent, et les créateurs des quartiers ne semblent pas accuser de retard en termes de niveau de ressources (qui peut correspondre avec quelques nuances au plan de financement).

⁵ GDV = gens du voyage

Ressources Totales	Population totale	Population PDV
1-999 euros	1.85	1.6
1000-1999	18.1	18.2
2000-2999	12.75	12.9
3000-3999	14.8	16
4000-4999	10.9	11.6
5000-5999	14.6	14
6000-6999	6.3	6
7000-7999	5.8	4.5
8000-8999	4.2	4.7
9000-9999	2.7	2.7
10000-11999	5	5
12000-19999	2.4	2
20000 et +	0.6	0.7

On peut donc penser que les ressources parallèles au microcrédit, telles qu'EDEN ou les diverses primes à destination des créateurs des quartiers viennent compenser (et expliquer) le montant légèrement inférieur des prêts solidaires accordés.

e. Conclusion sur les facteurs de pérennité

Ce passage en revue des facteurs classiques de pérennité nous a permis de saisir les « points faibles » des créateurs des quartiers : leur jeune âge, leur manque d'expérience, leur type de clientèle, et des montants de prêts plus faibles. Toutefois, sur nombre des facteurs, les particularités des créateurs des quartiers sont ambiguës et leurs effets ambivalents. C'est le cas pour le niveau d'éducation et le secteur d'activité notamment. Enfin, certaines variables devraient plutôt favoriser les créateurs des quartiers, notamment la surreprésentation d'hommes. L'explication de la moins bonne santé des entreprises créées par des personnes en zone politique de la ville est donc loin d'être univoque.

On peut alors se demander si la variable de la zone d'habitation est en soi un facteur explicatif de la pérennité et de la santé des entreprises financées par l'Adie. Nous avons pour cela employé la méthode statistique de la régression. Nous avons souhaité connaître l'impact d'un ensemble de variables sur la pérennité de l'entreprise, et cela dans une optique « toute chose égale par ailleurs ». Plusieurs variables présentes ont été testées (sexe, zone d'habitation, type de prêt, situation professionnelle, secteur d'activité, âge, statut juridique, ...).

Il apparaît que la zone d'habitation constitue une variable significative, de même que l'ensemble des facteurs testés (à des degrés divers), excepté la situation professionnelle. Plus précisément, la méthode de la régression nous permet de constater que la variable « zone politique de la ville » a un effet intrinsèque négatif sur la pérennité. Ainsi, sur la variable de la zone d'habitation, les valeurs zone rurale, zone urbaine et particulièrement gens du voyage assurent une meilleure pérennité que la valeur « zone politique de la ville », et cela toute chose égale par ailleurs.

Sur les autres variables, nous trouvons des confirmations de ce que nous avons pu dégager à l'aide des tris croisés. Une information supplémentaire se dégage : hormis pour la situation professionnelle, toutes ces variables ont un impact toute chose égale par ailleurs. Nous avons donc un résultat intéressant : la variable « zone politique de la ville » a un impact négatif en soi sur la pérennité. La zone d'habitation n'agit donc pas seulement en

tant qu'elle recoupe d'autres variables, mais joue un rôle en tant que telle. Mais ce résultat est difficile à interpréter.

Nous pouvons émettre certaines hypothèses, liées à la dimension territoriale et locale de cette variable :

- la dimension trop fermée des réseaux des créateurs des quartiers.
- le manque de compétences et de ressources utiles à la création d'entreprise dans l'entourage des créateurs des quartiers, lié au sur-chômage et à la pauvreté.
- une possible stigmatisation de ces créateurs au moment de la recherche de clients ou de fournisseurs
- la santé plus exposée des habitants des quartiers. En effet, selon le rapport 2006 de l'Observatoire national des ZUS, plus du tiers des résidents en ZUS se déclarent en mauvaise santé, contre un quart des personnes qui ne vivent pas en ZUS.
- des difficultés accrues pour les créateurs d'origine étrangère, en termes de réseaux, de maîtrise de la langue, de rapports avec les administrations...
- Éventuellement pour les personnes qui créent dans les quartiers : la difficulté de trouver des locaux adaptés et l'absence de dynamisme économique de certaines zones politique de la ville

1 / Sortie des minima sociaux

Sur les 540 créateurs des quartiers qui touchaient des minima sociaux, 71,7%⁶ ne sont plus dans cette situation et sont, soit en activité grâce à leur entreprise, soit ont retrouvé une activité salariée. Ce chiffre est très légèrement inférieur à la moyenne globale qui est de 72,2%.

Rappelons les facteurs qui avaient été établis comme déterminants pour la sortie des minima sociaux. Le raisonnement est alors le même que pour les facteurs de pérennité :

- Les femmes ont plus de difficulté à sortir des minima que les hommes.
- Les personnes ayant suivi des études longues et qui percevaient initialement un minimum social avant la création sortent plus facilement de cette situation que les créateurs qui ne savent que lire et écrire.
- L'âge a peu d'influence sur les chances de sortie des minima parmi les créateurs de l'Adie.

Au vu des déterminants de la sortie des minima sociaux, les créateurs des quartiers ne semblent pas pénalisés, ce qui explique les taux satisfaisants d'insertion sur ce public.

2 / Retour à l'emploi

Sur les 7108 créateurs interrogés, 2738 ont arrêté leur activité. Seuls 1375 d'entre eux ont pu répondre sur leur situation actuelle, ce qui peut laisser penser que les résultats sont alors biaisés. Sur ces 1375, 741 ont une activité professionnelle au moment de l'enquête, soit 54%.

Sur les 413 créateurs des quartiers qui ont arrêté leur activité, on retrouve un fort taux de non réponse, puisque les situations ne sont renseignées que pour 248 personnes. Sur ces 219, 47% ont retrouvé une situation d'activité professionnelle. On note donc une

⁶ L'Adie a collecté beaucoup de non-réponses à cette question. Les non-réponses ont donc été réparties de façon identique aux réponses obtenues.

infériorité significative par rapport à l'ensemble des créateurs⁷. Ces difficultés sont indéniablement liées aux problèmes socio-économiques des quartiers, et plus particulièrement au sur-chômage.

Conclusion sur le taux d'insertion des créateurs « quartiers » financés :

Sur 100 créateurs quartiers financés par l'Adie, 56,8% sont en activité au bout de 3 ans et sur les 43,2% qui ne sont plus en activité environ 47% retrouvent un emploi salarié ou créent une nouvelle entreprise. On peut donc affirmer que 77% des créateurs « quartiers » financés par l'Adie se réinsèrent dans la vie économique et sociale.

⁷ Les résultats sont toutefois légèrement biaisés par une catégorie « autre » dans les réponses sur la situation actuelle des créateurs. On peut donc penser qu'un écart existe entre les créateurs classiques et les créateurs des quartiers, mais qu'il est inférieur aux 7 points.

Troisième Partie :

Les jeunes créateurs des quartiers

Nous avons souhaité réaliser un focus sur le public particulier que constituent les jeunes des quartiers. La détermination de l'âge limite de la jeunesse est sujette à débat. Le seuil diffère selon les enquêtes, même si on ne s'intéresse qu'aux études de l'INSEE. Trois seuils sont généralement retenus : 20, 25 et 30 ans. Nous retiendrons pour cette étude sur les créateurs des quartiers essentiellement le seuil des 30 ans. Nous comparerons alors plusieurs populations, et déclinons le public total ainsi que le public politique de la ville en deux catégories d'âge : tous âges, et moins de 30 ans. Dans certains cas, quand cela est intéressant, nous retiendrons également la catégorie moins de 25 ans. Regardons d'abord ce que représentent ces diverses catégories de créateurs dans notre échantillon de 7108 créateurs.

	Public total	% public total	Public politique de la ville	% public politique de la ville
Tous âges	7108	100%	971	100%
≤ 25 ans	336	4,7%	53	5,4%
≤ 30 ans	1261	18%	196	20%

1 / Pérennité des entreprises créées par des jeunes des quartiers

Nous avons ici eu recours à une estimation moins précise de la pérennité, puisqu'il s'agit de la pérennité globale, c'est-à-dire le pourcentage d'entreprises ayant cessé leur activité sur l'ensemble des entreprises financées entre 2003 et 2005. Ce sont donc moins les valeurs en tant que telles qui nous intéressent que les comparaisons entre le public global et les jeunes créateurs des quartiers.

Santé de l'entreprise	Public total	PDV	≤ 30 ans	PDV≤30 ans
Arrêt	38.5	42.5	42	48.5
Bonne	22.6	19.7	25	20.9
Mauvaise	7.3	8.5	5	5.1
Moyenne	31.5	29.25	27.7	25.5
Total	100	100	100	100

De manière générale, les jeunes créateurs présentent des indicateurs de réussite inférieurs à la moyenne. Le fait d'être issu des quartiers en plus d'être jeune semble parfois redoubler les difficultés. Ainsi, si les moins de 30 ans ont arrêté leur activité dans 42% des cas, ce chiffre monte à 48,5% pour les moins de 30 ans issus des quartiers.

2 / Les facteurs de pérennité au crible des jeunes créateurs des quartiers

De la même manière que nous l'avons fait pour le public politique de la ville, observons si les jeunes des quartiers présentent des spécificités au regard des diverses variables qui ont été établies comme déterminantes par rapport à la santé de l'entreprise.

a. Variables personnelles

- Le sexe

Si on avait déjà noté une surreprésentation des hommes au sein du public politique de la ville, l'écart est encore plus net en ce qui concerne les jeunes des quartiers. On ne trouve à peine plus d'un quart de femmes au sein de ce public.

	Pop totale	Pop PDV	≤ 30 ans	PDV≤30 ans
Proportion de femmes	34	28	36.3	27

- La situation socioprofessionnelle des jeunes des quartiers (et des jeunes plus généralement) est contrastée mais cela est essentiellement lié à la condition d'âge assortie à l'attribution du RMI. Le report se fait essentiellement sur la catégorie « demandeur d'emploi non indemnisé », ce qui laisse supposer la précarité de la situation de ces jeunes des quartiers.

Notons également que les jeunes des quartiers sont nettement moins nombreux que les jeunes du public général à toucher l'ARE. Cela pourrait s'expliquer par l'absence d'une période de 6 mois d'activité professionnelle salariée, ou par la non inscription officielle comme demandeur d'emploi.

Ils sont par ailleurs plus nombreux à être déjà en situation de travailleur indépendant.

	Pop totale	Pop PDV	≤ 30 ans	PDV≤ 30 ans
ARE	25.7%	25%	32.7%	27.5%
ASS	9.6%	8.6%	1.3%	0.5%
RMI	43.2%	44.8%	27.3%	31.6%
Autres min soc	1%	0.8%	0	1.5%
DE non indemnisé	9.25%	10%	21.5%	22%
Salarié(e)	1.7%	2%	3%	3.6%
Travailleur indép	5%	5%	5.4%	7.15%
Travailleur indép / RMI	1.7%	1.3%	1.2%	0
Autre	2.6%	2%	5.6%	4%

- Le niveau de formation

Les résultats sur cette variable sont assez contrastés. En effet, si les jeunes des quartiers ne sont pas du tout sous représentés parmi les niveaux d'éducation les plus élevés, ils sont

toutefois nettement moins nombreux à avoir un niveau bac, et beaucoup plus nombreux à avoir un niveau secondaire.

	Pop totale	PDV	≤ 30 ans	PDV ≤ 30 ans
I-II : sup long	9.7	11.6	9.5	9.7
III : bac+2	13.6	13.5	15.4	15.8
IV supérieur : bac	14.3	14.5	16.9	3.6
IV secondaire	4.6	4.6	4.9	17.3
V BEP/CAP	43.1	40	42.7	42.9
VI lire/écrire	13.7	15.2	9.9	10.2
VII illettré	1	0.2	0.7	0.5

- Expérience préalable en tant que salarié ou indépendant dans le même domaine

L'expérience des jeunes créateurs des quartiers est particulièrement faible. Et ce n'est pas tautologique, puisque l'âge est loin de tout expliquer. La comparaison entre les créateurs de moins de 25 ans, et les créateurs des quartiers de moins de 25 ans est à cet égard très significative.

	Pop totale	PDV	≤ 25 ans	≤ 30 ans	PDV ≤25	PDV ≤30
Aucune	5	5,3	8,3	5,2	7,5	6,12
Occasionnelle	32	34,6	50	43,9	67,9	49,5
Plus d'un an	63	60	41,6	50,8	24,5	44,4

b. Variables liées au projet

- Secteur d'activité

Les jeunes créateurs se distinguent des autres créateurs par leurs secteurs d'activité. On note un fort attrait pour le secteur du commerce, que l'on sait pourtant fragile. De même, les secteurs pourtant dynamiques du bâtiment, de la culture et des services ne sont que peu exploités. Toutefois, les jeunes des quartiers s'investissent fortement dans le transport, et peu dans la restauration, deux orientations qui devraient les servir.

	Pop totale	PDV	≤ 30 ans	PDV ≤ 30 ans
Agriculture	3.8	0.82	4	0
Artisanat	7.4	4.74	5.9	3.6
Bâtiment	12.2	14.2	9.3	11.2
Commerce	40.3	45.4	44.4	51.5
Culture	3.2	3.4	3.5	2.6
Restauration	5.5	3.9	4.3	3.6
Services	25.4	23.8	27.2	23
Transport	2.2	3.7	1.4	4.6

- Statut juridique

Les jeunes créateurs des quartiers se distinguent du public classique de l'Adie en choisissant moins le statut fragile de l'entreprise individuelle, et davantage celui plus solide de l'EURL. Mais le statut n'assure aucune stabilité en lui-même, l'important restant la congruence entre l'activité et le statut juridique. Le recours plus fréquent au statut d'EURL pourrait peut-être expliquer une fragilité à court terme puisque ce statut ne permet pas la reconduction de l'ACCRES, qui peut être une aide indispensable lors du démarrage de l'activité.

	Pop totale	PDV	≤ 30 ans	PDV ≤ 30 ans
EI	83,8	82	83,7	80,6
EURL	3,8	3	3,4	4,6
SARL	6,5	7,5	9	9,7

c. Variables financières

- Type de prêt

Les jeunes créateurs des quartiers reçoivent plus souvent que la moyenne et que les autres jeunes des prêts progressifs et des prêts tests, dont la pérennité est faible. Néanmoins, ils reçoivent également plus souvent des prêts de développement, qui, pour leur part, ont un effet positif sur la pérennité.

	Pop totale	PDV	-30 ans	PDV -30
Prêt création	80.3	77.6	81.4	75.4
Prêt développement	7.4	7.6	5.9	8.1
Prêt progressif	7	8.7	6.6	10.1
Prêt test Adie	4.9	6	5.9	6.1

- Montant du prêt de l'Adie

Les jeunes des quartiers, et surtout les moins de 26 ans, se voient attribuer des montants de microcrédits inférieurs à la moyenne, et inférieurs aux jeunes du public général. On peut penser qu'ils sont pénalisés par ces faibles montants, étant établi qu'il existe une corrélation positive entre montant du prêt et pérennité. Toutefois, la variable déterminante est sans doute la solidité du projet, qui explique (et légitime) ces faibles montants.

	Pop totale	Pop PDV	≤ 25 ans	≤ 30 ans	PDV ≤25	PDV ≤30
1-999 euros	2.6	2	6.8	3.2	9.4	3.6
1000-1999	23	28	32.1	29.2	49	32.7
2000-2999	16.4	15.7	19.6	20.8	15	18.9
3000-3999	13	12.7	11.6	13	7.5	14.3
4000-4999	8	9.3	7.4	8.2	7.5	14.3
5000-5999	17.9	16.3	14.9	17.4	7.5	12.2
+ 6000	0.3	0.3	0	0.15	0	0.5

- Ressources totales

Si l'on s'intéresse aux ressources totales obtenues par le créateur, le désavantage des plus jeunes créateurs des quartiers reste important. En effet, si les ressources des créateurs des quartiers de moins de 31 ans sont semblables aux créateurs classiques du même âge,

les créateurs des quartiers de moins de 26 ans ont des ressources inférieures aux créateurs classiques de même âge.

	Pop totale	Pop PDV	≤ 25 ans	PDV ≤25	≤ 30 ans	PDV ≤30
1-999 euros	1.85	1.6	3.3	3.8	1.7	2
1000-1999	18.1	18.2	20.5	26.4	19.4	17.3
2000-2999	12.75	12.9	14.3	20.7	14.2	14.3
3000-3999	14.8	16	14	15	14.6	16.3
4000-4999	10.9	11.6	8.3	5.7	10.7	10.2
5000-5999	14.6	14	12.2	5.7	13.2	12.2
6000-6999	6.3	6	6.2	11.3	5.7	6.1
7000-7999	5.8	4.5	5.6	0	6.3	5.6
8000-8999	4.2	4.7	6.5	5.7	4.9	6.6
9000-9999	2.7	2.7	3	0	2	1.5
10 000-11999	5	5	3.3	3.8	5	5.6
12 000-19999	2.4	2	2.7	1.9	1.8	2
20 000 et +	0.6	0.7	0	0	0.2	0

Conclusion : Pérennité et insertion des créateurs des quartiers

Les créateurs des quartiers, et de manière encore plus nette les jeunes créateurs des quartiers, présentent des taux de pérennité légèrement inférieurs à la moyenne du public de l'Adie.

Le passage en revue des différents facteurs agissant sur la pérennité nous a permis de saisir quelques unes des raisons qui expliquent ces écarts : une plus faible expérience, certains choix de secteurs d'activité. Il est toutefois apparu un effet propre de la zone d'habitation, vraisemblablement par le biais des réseaux des créateurs et de l'image négative des quartiers.

En termes d'insertion globale, rappelons cette conclusion globale :

Sur 100 créateurs quartiers financés par l'Adie, 56,8% sont en activité au bout de 3 ans et sur les 43,2% qui ne sont plus en activité environ 47% retrouvent un emploi salarié ou créent une nouvelle entreprise. On peut donc affirmer que 77% des créateurs « quartiers » financés par l'Adie se réinsèrent dans la vie économique et sociale.

Impact de l'action de l'Adie sur l'insertion
des créateurs des quartiers et sur leur
satisfaction

SOMMAIRE

Impact de l'action de l'Adie sur l'insertion des créateurs des quartiers et sur leur satisfaction

<u>Introduction</u>	24
<u>Première partie : Quelques informations sur le processus de création</u>	24
<u>Deuxième partie : Impact de la création d'entreprise sur les créateurs des quartiers</u>	26
Introduction	26
1/Impact de la création pour les créateurs des quartiers en activité	26
1.1 insertion économique	26
1.2 insertion sociale	27
1.3 insertion bancaire	28
2/Satisfaction des créateurs des quartiers	28
<u>Conclusion</u>	30

INTRODUCTION

Cette étude, issue d'un questionnaire plus long que pour la précédente, a été menée auprès de 698 créateurs de l'Adie, parmi lesquels 126 sont résidents d'une zone classée politique de la ville. Ce dernier chiffre, peu important, ne nous permettra pas de répondre à toutes les questions avec une fiabilité parfaite, mais nous assure toutefois quelques résultats intéressants.

Tout en rappelant si besoin les résultats généraux déjà présentés dans l'enquête globale, nous nous intéresserons ici spécifiquement aux créateurs des quartiers. L'impact de l'Adie sur l'insertion économique des créateurs des quartiers est-il similaire à l'impact sur le public classique ? D'autre part, les créateurs des quartiers ont-ils une vision particulière de l'Adie, et des taux de satisfaction spécifiques ?

● Quelques informations sur le processus de création

a. Part des personnes ayant créé une entreprise suite au financement Adie

Dans l'échantillon total de l'enquête, 7,4 % des personnes financées n'ont finalement pas créé leur entreprise. Cette proportion monte à 15,2% pour les créateurs des quartiers.

Causes de la non-création

Le manque de fonds et des « raisons personnelles ou familiales » ont été les réponses les plus souvent données. Il est difficile de saisir les causes de la non-création pour les créateurs des quartiers, en raison du faible nombre de personnes concernées, et du faible taux de réponse à cette question. Notons toutefois que parmi les créations avortées, deux l'ont été faute de local, et qu'une de ces personnes habite en zone politique de la ville.

b. Part des personnes qui créent leur entreprise alors qu'elles exercent déjà leur activité de façon informelle auparavant

Il est intéressant de noter que 37,6 % des créateurs exerçaient leur activité de façon informelle avant la création. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, l'enquête révèle que ce taux baisse au sein des créateurs des quartiers, puisque l'informel concerne 28.8% de ces derniers.

c. Comment les créateurs qualifient-ils leur projet ?

Il a été demandé aux créateurs de qualifier leur initiative de création :

	Public total	Public PDV
J'ai créé mon emploi	15.3%	20.2%
J'ai créé mon entreprise	44.1%	37.5%
Je me suis installé en tant que travailleur indépendant	16.3%	16.3%
Je me suis mis à mon compte	24.3%	26%

Il est intéressant de noter que les créateurs des quartiers parlent davantage de créer leur emploi et moins de créer leur entreprise. Cela peut laisser penser que les créateurs des quartiers sont davantage dans l'optique de créer une entreprise pour échapper à une situation difficile que la moyenne des créateurs de l'Adie.

Introduction

Un des objectifs de l'enquête était d'avoir une vision détaillée de l'impact de l'Adie sur l'insertion des créateurs qu'elle a financés, à la fois ceux qui ont arrêté leur activité et ceux qui sont encore en activité. Pour ceux qui ont cessé leur activité, l'enquête s'est intéressée aux raisons de l'arrêt de leur activité et l'utilité qu'a eue leur expérience de création pour retrouver un emploi. Pour les créateurs encore en activité, les principaux aspects étudiés ont porté sur leur situation économique, financière, sociale et bancaire.

Il a été difficile d'établir des faits sur la situation des créateurs des quartiers qui ont cessé leur activité, en raison d'un échantillon trop faible.

1 / Impact de la création pour les créateurs en activité

L'un des objectifs de cette enquête était de connaître plus dans le détail la situation des créateurs des quartiers en activité. Vivent-ils de leur activité ? Vivent-ils mieux qu'avant la création ? La création avec l'Adie leur permet-elle d'avoir accès à d'autres ressources financières ?

● 1.1 Insertion économique

a. Santé de l'entreprise

La comparaison entre le public classique et les créateurs des quartiers sur la question de la santé de l'entreprise est ici surprenante. En effet, il apparaît que les créateurs des quartiers sont plus nombreux à juger leur entreprise en bonne santé. Notons toutefois le caractère purement subjectif de cette appréciation. Au vu de leur moins bonne réussite objective, on peut penser que les créateurs des quartiers sont moins exigeants, en termes de rentabilité et de bénéfices notamment.

	Public total	Public PDV
Très bonne	6	7
Bonne	24	25
En train de décoller	16	11
Moyenne	43	49
Mauvaise	12	8

b. Chiffre d'affaires et bénéfices (Valeur du chiffre d'affaires annuel des créateurs interrogés)

	Public total	Public PDV
Inférieur à 15 000 €	32,3 %	31.5%
Entre 15 000 et 30 000 €	23,3 %	23.3%
Entre 30 000 et 60 000 €	14,8 %	13.7%
Supérieur à 60 000 €	13,3 %	12.3%
Ne sait pas	8,1 %	5%
Ne veut pas le dire	4,5 %	9.6%
Pas assez de recul, vient de commencer	3,9 %	4%

Nous observons des écarts très faibles entre les chiffres d'affaires moyens et ceux des créateurs des quartiers. Cela vient donc remettre en question notre hypothèse de la subjectivité du regard des créateurs, et laisse penser que les entreprises des créateurs des quartiers qui subsistent sont largement aussi prospères que les autres.

● **1.2 Insertion sociale**

Concernant la rémunération que les créateurs s'octroient, on constate là encore une situation relativement plus confortable pour les créateurs des quartiers.

●●● **Rémunération des créateurs**

	Public total	Public PDV
Aucun	24,1%	22.2%
Inférieur à 460 €	14,3%	8.3%
Entre 460 et 760 €	12,2%	18%
Entre 760 et 1500 €	23,5%	19.4%
Supérieur à 1500 €	8,8%	13.9%
Très variable	12,0%	13.9%
Ne sait pas	5,1%	4.2%

Il est toutefois intéressant de noter que les créateurs des quartiers sont plus nombreux à percevoir un autre revenu : 53.5% contre 48.7%.

Création et amélioration de la situation financière

Les créateurs encore en activité sont généralement dans une meilleure situation financière grâce à leur création d'entreprise. Et ce phénomène est encore plus net parmi les créateurs des quartiers.

●●● Qualité de vie des créateurs

	Public total	Public PDV
Vivent mieux qu'avant la création d'entreprise	43,6%	50,7%
Vivent comme avant la création d'entreprise	29,8%	27,5%
Vivent moins bien qu'avant la création d'entreprise	26,6%	21,7%

Bilan de la création

89,6 % des créateurs déclarent ne rien regretter de leur choix de création et surtout ne pas vouloir arrêter, et ce chiffre monte à 92.6% pour les créateurs des quartiers. 8 % regrettent un peu (contre seulement 5.9% pour les créateurs des quartiers) et 2 % regrettent franchement d'avoir commencé une entreprise (contre 1.5% dans les quartiers).

● 1.3 Insertion bancaire de créateurs en activité

a. Compte professionnel

Les créateurs des quartiers connaissent une bonne insertion bancaire, puisqu'ils sont 80.3% à ouvrir un compte professionnel, soit un point de plus que la moyenne des créateurs.

b. Relation avec le banquier

Les créateurs des quartiers ont des relations plutôt bonnes avec leur banque. Ils sont même légèrement plus nombreux à définir leur relation avec leur banquier comme très bonne (34.8% contre 34.1%). Toutefois, ils sont aussi sensiblement plus nombreux à définir leur relation comme mauvaise (16.7% contre 11.3%)

●●● État de la relation avec le banquier

	Public total	Public PDV
Assez bien	48,3%	42,4%
Très bien	34,1%	34,8%
Mal	11,3%	16,7%
Très mal	6,3%	6%

2/ Satisfaction des créateurs des quartiers

Il est très délicat au vu de la taille de l'échantillon, de tirer des conclusions sur la satisfaction des créateurs des quartiers. En outre, les non réponses sont très nombreuses. Cela est indéniablement lié à la longueur du questionnaire. Mais cela constitue toutefois un biais important. Ainsi, sur l'utilité de l'accompagnement, nous n'avons guère plus d'un quart de réponses. Et même si celles-ci sont majoritairement positives, il est délicat d'en tirer des conclusions.

Nous pouvons noter en premier lieu qu'ils sont 53% à avoir bénéficié d'un accompagnement de l'Adie, soit dix points de plus que la moyenne des créateurs. On peut penser qu'il s'agit

à la fois d'une demande plus importante de leur part, et d'une attention particulière portée par l'association envers ce public spécifique.

On peut donc penser que le taux de satisfaction chez les créateurs des quartiers est sensiblement supérieur à celui de l'ensemble de la population. Mais il est difficile de savoir si cela est lié à des efforts supplémentaires de la part de l'Adie, ou à une forme de reconnaissance et un besoin plus importants de la part de ce public.

Conclusion

La deuxième enquête laisse à bien des égards une impression contrastée par rapport à la première. En effet, en termes d'insertion socio-économique, de santé de l'entreprise, de niveaux de bénéfices et de rémunération et de satisfaction globale, les créateurs des quartiers apparaissent en haut de tableau.

Sur les données objectives, il semble ainsi que les entreprises créées par des habitants des quartiers, bien que plus fragiles au démarrage, parviennent à acquérir une certaine stabilité avec le temps.

En ce qui concerne les informations plus subjectives, on peut penser que les créateurs des quartiers, qui avaient peut-être moins le sentiment d'avoir d'autres alternatives, se montrent plus facilement satisfaits.

Enfin, en ce qui concerne l'accompagnement, les créateurs des quartiers en sont davantage satisfaits. Cela est sans doute lié aux efforts mis en œuvre par l'Adie pour mener une action de qualité dans les « quartiers ».